



# Commune Evolène

Evolène, le 16 mars 2020

## **Pandémie de coronavirus – Mesures communales**

Par la présente, le conseil communal d'Evolène tient à rappeler l'importance de respecter toutes les mesures mises en place par le Conseil fédéral ainsi que par le Conseil d'Etat valaisan afin de protéger l'ensemble de la population et de permettre à notre système sanitaire de faire son travail dans les meilleures conditions possibles.

À cet effet, nous rappelons à nos citoyennes et citoyens de rester à la maison au maximum, à l'exception des déplacements pour raisons professionnelles, pour des besoins médicaux ou pour l'achat de produits de première nécessité (et donc pas pour les loisirs).

Suite aux mesures du vendredi 13 mars et renforcées ce jour, le Conseil communal d'Evolène a pris les mesures suivantes :

- L'accès à toutes les salles communales est interdit jusqu'à nouvel avis.
- Les guichets de l'administration communale sont fermés au public jusqu'à nouvel avis. Toute demande doit être faite par téléphone (aux heures d'ouverture habituelles de 9h à 11h45) ou par écrit, et, si nécessaire, des rendez-vous seront fixés dans des conditions permettant le respect de normes d'hygiène accrue et de la distance sociale appropriée.
- Le vendredi 20 mars les bureaux sont fermés (ainsi que jeudi 19 mars, jour férié).
- Le centre de tri est fermé jusqu'à nouvel avis. Une ouverture ponctuelle reste possible sur demande pour les entreprises. Les divers écopoints restent à disposition de la population pour l'évacuation des déchets domestiques.
- La police intercommunale du Val d'Hérens veillera au respect des mesures dans notre commune en collaboration avec la police cantonale.

La commune d'Evolène suit de près l'évolution des mesures au niveau fédéral et cantonal et se réserve le droit de modifier les présentes mesures en cas de nécessité.

Enfin, le conseil communal remercie infiniment toutes les personnes ayant déjà mis en place un service d'entraide bénévole ou prêtes à aider ces prochaines semaines afin de venir en aide aux personnes confinées. La solidarité s'organise et cela fait particulièrement chaud au cœur en cette période de crise. La commune d'Evolène va mettre en place une page spéciale sur son site afin de regrouper les offres de coup de main et de coordonner l'aide si nécessaire. N'hésitez pas à vous manifester si vous souhaitez y figurer.

Dans l'attente du retour à la vie « normale », restez chez vous dès que vous le pouvez et prenez soin de vous et de vos proches.

Le Conseil communal d'Evolène